

Université Djilali Lyabes – Sidi Bel Abbès

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Equipe de recherche sur :

Problématique de divergences entre les règles comptables et les règles fiscales en Algérie et son effet sur le reporting sur les états financiers face aux développements locaux et internationaux actuels (Code PRFU : F03N01UN220120220002)

Organise un colloque national sur :

Civisme fiscal : Une culture à promouvoir

Au 16/17 Novembre 2022

Président d'honneur du colloque : Pr. MIMOUNI Abdennebi
(Recteur de l'université)

Superviseur Général du colloque : DJEMIL Abdeldjalil (Doyen)

Coordinateurs du colloque :

Pr. BENSAID Mohamed (Président du Conseil Scientifique)

Dr. Belkhorissat Rachid (Vice-doyen chargé de la poste-graduation et la recherche scientifique et des relations extérieures)

Présidente du colloque : Dr. HAMMADI Malika

Présidente-adjoint : Dr. LABIAD Naima

Présidente du comité scientifique : Dr. LABIAD Naima

Présidente du comité d'organisation : Dr. MENNAD Khadidja

Préambule

La littérature récente sur l'évasion et la fraude fiscale souligne l'importance des considérations morales pour expliquer le comportement de conformité à la norme fiscale. La morale fiscale a fait l'objet de nombreuses recherches surtout dans le cadre des approches comportementales, et pourtant, la question de savoir pourquoi les usagers paient leurs impôts semble partiellement résolue. Pendant de nombreuses décennies, l'approche néoclassique développée par Allingham et Sandmo (1972) a représenté le modèle économique de référence de la morale fiscale. Le modèle suppose que les contribuables sont des acteurs rationnels qui cherchent à maximiser l'utilité de leur revenu imposable en pondérant les avantages et le coût de la conformité à la norme fiscale avec l'utilité de la non-conformité fiscale. Néanmoins, le modèle d'Allingham et Sandmo (1972) ne parvient pas à expliquer réellement le niveau observé de moralité fiscale auprès des contribuables (Leonardo, 2011). Cela a donné naissance à d'autres modèles alternatifs prenant en compte les aspects non pécuniaires de la décision de conformité manifestant ainsi une forme de moralité et de civisme fiscal.

Le concept de civisme fiscal a été introduit pour la première fois dans les années 1960 par « l'école de psychologie fiscale de Cologne » (Strumpel, 1969). Depuis, il a reçu peu d'attention de la part des chercheurs en fiscalité. Ainsi, après avoir été négligée pendant des décennies, à partir des années 1990, le civisme fiscal est devenu un enjeu clé dans les recherches empiriques (Torgler, 2011). Le civisme fiscal, défini comme la motivation intrinsèque du paiement de l'impôt, est un aspect primordial des systèmes fiscaux puisque la plupart d'entre eux doivent l'essentiel de leurs recettes au respect spontané des obligations par les contribuables. Le renforcement du civisme fiscal et le consentement à l'impôt des entreprises et des particuliers devait être la priorité de tous les gouvernements du monde par l'adoption d'une discipline fiscale adéquate qui répond aux besoins des usagers. Aussi, une meilleure connaissance des facteurs qui influent la perception du système fiscal par les contribuables et sur leur consentement à l'impôt constitue un point de départ pour améliorer le civisme fiscal.

Néanmoins, édifier une culture durable du consentement à l'impôt doit passer par la compréhension des facteurs influençant le comportement fiscal des usagers. Pour cela, dans le cadre de ce colloque national, dans un milieu académique et professionnel, nous tontons de débattre la problématique suivante : *Quels sont les facteurs qui influencent le comportement fiscal des usagers vis-à-vis l'administration fiscale? Et quel sont les aspects permettant de promouvoir une culture de civisme et de responsabilité fiscale?*

Le but principal de ce colloque est d'identifier les différents facteurs qui sous-tendent le respect des obligations fiscales et les outils/moyens permettant de transformer durablement les comportements fiscaux vers une conformité fiscale afin d'assurer l'intérêt général et à la cohésion sociale.



Les objectifs clés du colloque se résument comme suit:

- Comprendre les motivations qui amènent les contribuables à participer au fonctionnement du système d'imposition, et à respecter les obligations qui en découlent.
- Identifier les déterminants du civisme fiscal et les facteurs socio-économiques susceptibles d'influer sur le civisme fiscal.
- Définir le rôle des pouvoirs publics et la société dans le renforcement du civisme fiscal.
- Inclure la notion de responsabilité fiscale dans les politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- Progresser le débat sur le civisme fiscal, notamment pour permettre de définir les mesures envisageables et les pistes que pourraient explorer de futurs travaux de recherche.

Axe 1 : Revue de littérature sur le civisme fiscal

Il s'agit d'aborder la naissance du terme « civisme fiscal », les modèles économiques classiques et comportementaux ayant abordés la moralité fiscale et de confronter les différentes notions similaires.

Axe 2 : Rôle du civisme fiscal en matière de développement socio-économique

Il s'agit d'aborder l'importance des contributions spontanées des usagers, à l'intérêt économique et social et débattre la notion du civisme fiscal comme acte de citoyenneté et outil de recouvrement garanti.

Axe 3 : Le lien entre civisme fiscal et comportement de conformité

Il s'agit d'aborder les facteurs susceptibles d'influencer la volonté des usagers de payer l'impôt et d'appréhender les caractéristiques personnelles qui permettent de façonner la morale fiscale de l'individu et, par conséquent, le comportement de conformité fiscale.

Axe 4 : Civisme fiscal : Gouvernance et responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Il s'agit d'aborder d'une part la nécessité d'introduire la notion de responsabilité fiscale (RF) au sein de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), comme priorité de conformité aux normes législatives et de sécurité financière, et d'autre part la gouvernance des entreprises comme le facteur le plus important dans une démarche de responsabilité fiscale (RF).

Axe 5 : Analyse régionale en terme de civisme fiscal

Il s'agit d'examiner à titre comparatif le niveau de civisme fiscal en se référant à des expériences étrangères régionales.

Conditions de participation :

- Le nombre d'auteur par contribution ne doit pas dépasser deux au maximum.
- La page de garde du papier doit contenir le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s), grade(s), université d'attachement, axe du papier
- Le nombre de pages du papier présenté ne doit pas dépasser 15 Pages y compris la page de grade
- La contribution doit être envoyée sur un fichier Word,
- La contribution peut être présentée en Arabe, Français ou Anglais.

Les membres du comité scientifique :

- | | |
|--|--|
| Dr. Labiad Naima (Université Sidi Bel Abbas -
présidente) | Dr. Bouzerouata Ilhem (ENSM Kolea) |
| Pr. Bachounda rafik (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Boukssessa Souhila (Ecole Supérieure d'économie Oran) |
| Pr. Bensaïd Mohamed (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Belhadj Nadja (Ecole Supérieure d'économie Oran) |
| Dr. Benchiha Kada Hicham (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Mebsout Houaria (Université Ain Temouchent) |
| Dr. Kazouz Rafika (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Ghafouri Leila (Université Annaba) |
| Dr. Aksa Ahlem (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Boughrara Boumedién (Université Tlemcen) |
| Dr. Mennad Khadidja (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Haddouche Chourouk (Université Tlemcen) |
| Dr. Attaoui Ilhem (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Raouani Bouhafs Farouk (Université Ghardaya) |
| Dr. Hammadi Malika (Université Sidi Bel Abbas) | Pr. Aouadi Mustapha (Université El oued) |
| Dr. Sellak Aïcha (Université Sidi Bel Abbas) | Pr. Nasr Rahal (Université El oued) |
| Dr. Hafid Fethi (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Baachi Khalid (Université Ilizi) |
| Dr. Datou Saïd med (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Bennafla Nacera (Université Ain Temouchent) |
| Dr. Mahi Souad (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Malti Sanaa (Université Ain Temouchent) |
| Dr. Sid Fatima Zohra (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Belabed Faïza (Université de Bechar) |
| Dr. Chaabane Farah (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Beenchehida Sara (Université de Tipaza) |
| Dr. Diafi Nawel (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Makhloufi Azouz (Université Laghouat) |
| Dr. Bensaad Wassila (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Meddas Ouahiba (Université de Tissemsilet) |
| Dr. Cherifi Brahim (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Benkamla Aziz (Université d'Oran 2) |
| Dr. Slama Amina (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Benichou Mouffok (Université d'Oran 2) |
| Dr. Hallam Zouaouia (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Tagraret Yazid (Université Oum Bouagui) |
| Dr. Djaroud Yasmine (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Djerd Noureddine (Université de Djelfa) |
| Dr. Abbas Meryem (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Benzama Salima (Université Mostaganem) |
| Dr. Bailiche Aïcha (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Belghanami Nadjat (Université Tindouf) |
| Dr. Nedjari Fatima (Université Sidi Bel Abbas) | Pr. Makhloufi Abdesslem (Université Bechar) |
| Dr. Abbas Amina (Université Sidi Bel Abbas) | Dr. Hirech Kahled (Université Tiaret) |
| | Dr. Mouïssi Meroua (Université Khemis meliana- Ain defla) |



Les membres du comité d'organisation :

Dr. Mennad Khadidja (Présidente)
Dr. Attaoui Ilhem
Dr. Kazouz Rafika
Dr. Sellak Aicha
Dr. Slama Amina
Dr. Labiad Naima
Dr. Taleb Soumya Chahinez
Dr. Zekraoui Leila
Dr. Bahiri Kada
Dr. Bekhti Zoulikha
Dr. Nacéri Iman
Doct. Belmokhtar Fatima zohra
Doct. Mehdaoui Mohamed Amine
Doct. Toumi Nour El houda
Doct. Bouzerouata Esma
Doct. Kheloui Abdallah Chakib

Dates Importantes :

- Envoi de contributions à l'e-mail du colloque : colloque.civisme.fiscal2022@gmail.com
- Date limitée de réception des contributions : 15/10/2022
- Date limitée de réponse aux contributions : 30/10/2022

Référence :

- Allingham, M.G. and Sandmo, A. (1972), "Income tax evasion: a theoretical analysis", *Journal of Public Economics*, Vol. 1 Nos 3-4, pp. 323-338.
- Leonardo, G.M. (2011), "Politics and tax morale. The role of trust, values, and beliefs, in shaping individual attitudes towards tax compliance", dissertation thesis, Georgia Institute of Technology, Georgia State University, Atlanta, GA, December.
- Strumpel, B. (1969), "The contribution of survey research to public finance", in Peacock, A.T. (Ed.), *Quantitative Analysis in Public Finance*, Praeger Publishers, New York, NY, pp. 14-32.
- Torgler, B. (2011), "Tax morale and compliance review of evidence and case studies for Europe", Policy Research Working Paper No. 5922, The World Bank, Europe and Central Asia Region, December.